

1. Organisation :

- a. L'écurie ARDENNES organise le samedi 24 septembre 2011

Liège – Macon – Liège (épreuve FBVA division 3)

- b. Organisateurs

RENE BEYERS – FREDDY MOORS

- c. Secrétariat

L.M.L , 21 Rue des CHATEAUX , 4671 SAIVE

Toute demandes de renseignements : erbe_moto@hotmail.com

2. Timing de la manifestation :

1er mai 2011 :

Ouverture des inscriptions

20 Septembre 2011 :

Clôture des inscriptions.

24 septembre 2011 : 15h00 :

Ouverture du contrôle des documents.

Adresse de l'évènement :

Taverne-restaurant l'Europe, avenue Paola 51 – 4141 BANNEUX (tél. 043609065 jour de l'épreuve)

Accès : LIEGE (E25) - direction Ardennes-Luxembourg - sortie 45 Sprimont

16h15 : Fermeture du contrôle des documents

16h30 : Briefing oral.

17h01 : Départ 1^{ère} Voiture pour l'étape 1

12 septembre 2010 : 00h00 : Arrivée de la 1^{ère} voiture à l'étape 1 à Virelles à l'Auberge de Virelles (possibilité de se restaurer)

01h00 : Proclamation des résultats de l'étape 1 pour tous et remise des prix concernant les équipages qui participent uniquement à l'étape 1

01h15 : Départ de la 1^{ère} voiture pour l'étape 2

07h15 : Arrivée de la 1^{ère} voiture à l'étape 2 à Banneux (Liège)

07h30 : Petit déjeuner buffet

08h30 : Proclamation des résultats

3. Description de la manifestation :

Il s'agit d'une randonnée d'orientation et de navigation dont le parcours est secret et se déroulant sur la voie publique sur une distance de +/- 570 Km dont 99% de routes asphaltées. 12 étapes de classement (entre 10 et 60 km) seront à réaliser en ERV. Les systèmes de lectures employés seront : 70% de cartes 1/25000^e et 1/50000^e TRACEES, 30% de fléchés non métrés non orientés et notes littéraires. Ces étapes seront entrecoupées de liaisons réalisées en fléchés métrés sur des routes très roulantes (Gd routes et autoroutes). Les CP à prendre seront uniquement des panneaux semblables à ceux rencontrés en rallyes de régularité et seront à relever uniquement pendant les 12 étapes de classement.

NOUVEAUTES 2011 : Les concurrents désirant participer uniquement à la moitié du parcours, soit environ 260 km) peuvent prendre le départ à Liège et terminer à mi-parcours à l'Auberge de Virelles. Ceux-ci feront partie d'un classement séparé, dont la remise des prix se fera immédiatement après leur arrivée.

Il y aura donc le choix entre 2 catégories soit :

CLASSIC « MARATHON » = participation à l'entièreté du parcours (env. 570 km, 12 étapes de classement, arrivée à Banneux (Liège).

ou

CLASSIC = participation à la moitié du parcours (env. 260 km, 6 étapes de classement, arrivée à Virelles (Chimay).

Le niveau de difficulté est identique pour les deux catégories. La différence se situe uniquement au niveau de la longueur du parcours.

Ce qui change par rapport à l'édition 2010 : En ce qui concerne l'étape de retour, nous avons tenu compte de votre avis en 2010. Il n'y aura donc plus un long regroup à 4h du matin. Le vrai regroup sera prévu à mi-parcours à l'Auberge de Virelles (durée 1h15) où nous vous conseillons de vous restaurer ou de vous reposer avant d'entamer le retour sur Liège qui se fera d'une traite. Cependant une petite pause sera prévue à la moitié de chaque étape (maximum 20').

I. Les Etapes de régularité Virtuelle (ERV) :

Une ERV est une section de l'itinéraire dont le départ et l'arrivée sont décrits très précisément dans le road-book. A l'arrivée, le kilométrage de cette section doit être relevé et, en fonction de la moyenne donnée, le temps idéal de cette étape de régularité virtuelle doit être calculé.

Préalablement à l'épreuve, les concurrents auront pu étalonner leur compteur ou leur distancemètre sur une distance test (étalonnage).

La moyenne des ERV est unique : soit 30 km/h

II. Les Contrôles de passage :

Les contrôles de passage seront uniquement à prendre lors des 12 étapes (de classement).

Il s'agit de CP type « Route de Nuit » (semblables à ceux utilisés lors de rallyes FBVA) constitués par un panneau de format A5 sur lequel un maximum de deux lettres ou chiffres, devant être notés par le concurrent dans la colonne ad hoc, sont représentés. Ces panneaux sont de couleur blanche, les lettres, noires, ont une hauteur de 12 cm minimum et une bande fluorescente (orange) de minimum 3 cm de largeur en haut et en bas. Ces CP sont placés le long de l'itinéraire, toujours à droite de la route, bien visibles. Seront prévus également des CP « cachet » (format A4, munis d'un tampon encreur), et bien sûr plusieurs CPH (contrôles de passage humains).

4. Admission des véhicules :

- Le nombre de véhicules admis à prendre le départ est limité à 80.

Tous les véhicules participant à cette épreuve devront obligatoirement être en ordre d'immatriculation, d'assurance et de contrôle technique selon les différentes lois fédérales belges.

- Seront acceptés les véhicules : dont la date de première mise en circulation, reprise sur le carnet d'immatriculation, est antérieure au **01.01.1985**
- Les véhicules modernes seront tout de même autorisés mais feront partie d'un classement séparé et prendront le départ 15' APRES la dernière voiture ancienne.

5. Participation au frais :

- Toute personne qui désire prendre part à la manifestation est invitée à renvoyer la demande de participation annexée au présent règlement.
- Jusqu'au 20 septembre 2011 inclus, la participation aux frais de l'organisation est fixée à **79€** par équipage composé d'un pilote et d'un navigateur pour la catégorie **CLASSIC « MARATHON »** et **65€** pour la catégorie **CLASSIC**. Après cette date, un supplément de 15€ sera exigé.
- *La participation aux frais comprend :*
 - (1) L'assurance obligatoire. L'assurance comprend l'assurance responsabilité civile obligatoire pour le véhicule et ses occupants pendant la manifestation ainsi qu'une assistance juridique. Néanmoins les dégâts matériels entre participants ainsi que vos propres dégâts ne sont pas assurés.
 - (2) Un set de road-book.
 - (3) Les plaques de l'événement .
 - (4) Les trophées.
 - (5) Le copieux buffet petit- déjeuner du dimanche matin (classic marathon uniquement).
- *Modalités de paiement :*

La participation aux frais (**79€**) ou (**65€**) est payable par virement au compte n° **340-0535503-04** de : WETZELS Danièle, à la banque ING avant le 20.09.2011, avec la mention L.M.L et le nom de l'équipage.
- *Attribution de numéros :*

L'attribution des numéros se fera uniquement par ordre de réception des bulletins d'engagement en règle de paiement.

6. Ravitaillement :

Les points de ravitaillement en carburant seront mentionnés dans le road-book (maximum 110 km entre deux points). ATTENTION : Prévoir un paiement par bancontact.

7. Contrôle des documents :

- Le contrôle des documents se fera en un lieu et à une heure précisés par convocation.
- Lors du contrôle des documents précédent la manifestation, l'équipage devra signer un document type "abandon de recours".
- Le pilote et le navigateur devront être en possession, sous peine de se voir refuser le départ :
 - (1) De leur carte d'identité ou de leur passeport ;
 - (2) De leur permis de conduire.
 - (3) Du certificat d'immatriculation du véhicule ;
 - (4) De la carte verte d'assurance valable pour la durée de l'épreuve.

8. Etalonnage :

Une base d'étalonnage de 5 Km minimum, située à 100m du lieu de départ sera communiquée en annexe de la convocation.

9. Pénalités :

CPH manquant fin d'étape	3000 pts
Contrôle de passage (CP) humain manquant	300 pts
CP non humain manquant ou fautif	100 pts
CP non humain cachet manquant ou fautif	200 pts
Rature ou CP illisible	200 pts
Plus de 10 CP non humain manquants ou fautifs par étape	1000 pts
Par seconde d'avance ou de retard dans une ERV	1 pt
Pénalité maximum dans 1 ERV	200 pts

Seules les pénalités encourues lors des ERV seront multipliées par le coefficient d'âge du véhicule. Le coefficient d'âge est établi comme suit :

(1) Année pivot : 2000 = coefficient 1.

(2) 1 millième est retiré au coefficient pivot par année de différence.

(3) Exemples :

(a) 1960 : coefficient = 0,960.

(b) 1985 : coefficient = 1,985.

(c) 2002 : coefficient : 1,002

Perte ou altération du carnet de route

Hors course

10. Remarques :

STRICT RESPECT DU CODE DE LA ROUTE ET DES RIVERAINS TOUT AU LONG DE L'EPREUVE.

11. Trophées :

Classement général CLASSIC « MARATHON » et CLASSIC

1^{er} 2 coupes

2^{ème} 2 coupes

3^{ème} 2 coupes

Classement général (MODERNE) CLASSIC « MARATHON » et CLASSIC

1^{er} 2 bouteilles de vin